

## Compte-rendu du Conseil d'Ecole du Jeudi 7 Novembre 2013

### **Présents :**

\* Ecole : Mesdames Yannick Gal (Directrice), Sophie Chappaz, Claire Botte, Anne de Gramont, Céline Servia, Sandrine Delay, Laurie Folleas, Julie Campiglia, Brigitte Regad, Stéphanie Fitte. Monsieur Christian Céleste (Enseignants).

\* Parents délégués : Mesdames Jacqueline Chavanne, Alexandra Tizon, Mireille Domenjoud, Nadège Casays, Agnès Arluison, Elsa Wagner-Rousset, Delphine Drapier, Nadine Emonet.

\* Mairie : Mesdames Michelle Lanche (Conseillère municipale) et Martine Convers (Adjointe administrative).

Messieurs Bernard Jouvenoz (Maire) et Jean-Claude Maillot (Adjoint au Maire).

\* Sou des écoles : Madame Virginie Nagy, Monsieur Olivier Péray.

### **Personnes excusées:**

Madame Besson (Inspectrice de l'Education Nationale), Madame F. Tchoufayan (parent délégué)

La réunion débute à 18h. La Directrice souhaite la bienvenue à tous les participants qui se présentent.

### **1. Bilan de la rentrée 2013-2014**

L'école compte 234 élèves répartis en 9 classes, dont 4 classes de maternelle et 5 classes d'élémentaire, pour 11 enseignants.

Les classes sont réparties comme suit :

<b><u>Classe</u></b>	<b><u>Répartition</u></b>	<b><u>Total élèves</u></b>
<b>PS/MS</b> S. Delay	11 PS, 16 MS	27
<b>PS/MS</b> C. Servia et S. Fitte	12 PS, 15 MS	27
<b>PS/GS</b> L. Folleas	10 PS, 13 GS	23
<b>GS</b> B. Regad		29
<b>CP</b> Y. Gal et A. de Gramont		25
<b>CP/CE1</b> C. Botte	8 CP, 16 CE1	24
<b>CE1/CE2</b> S. Chappaz et A. de Gramont	13 CE1, 12 CE2	25
<b>CE2/CM1</b> J. Campiglia et S. Fitte	11 CE2, 16 CM1	27
<b>CM1/CM2</b> A. Figard / Ch. Céleste	6 CM1, 21 CM2	27

L'école dispose d'une aide administrative depuis début octobre. Il s'agit de Madame Céline Alberto. Cette dernière travaille 26h par semaine, tous les jours, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15.

## **2. Résultats des élections**

Les parents délégués ont été élus le 11 octobre dernier. Sur 359 électeurs, il y a eu 122 votants et 18 bulletins blancs, soit une participation de 34%.

## **3. Vote du règlement intérieur**

Le règlement est lu. Quelques changements ont été faits concernant :

- les médicaments (totalement proscrits)
- la tenue vestimentaire (jupes trop courtes, maquillage et tongues interdits)
- les téléphones portables (interdits)
- le respect des horaires

Le règlement est approuvé à l'unanimité. Il sera affiché sur les portes de l'école et signé par les parents dans chaque classe.

## **4. Projet d'école et évaluation d'école**

Le projet d'école sera réécrit courant décembre. Il sera présenté en détail au deuxième Conseil d'école (début février). Les axes de réflexion actuels portent sur 7 points :

- Pilier 1: Développer et acquérir le lexique du quotidien.  
Développer le raisonnement : réfléchir, donner son point de vue.
- Pilier 2: Mise en place d'une progression d'école en vue de l'acquisition du niveau A1 en langue vivante.
- Pilier 3: Apprendre à organiser sa démarche pour résoudre un problème.  
Rendre l'enfant acteur de son apprentissage scientifique.
- Pilier 4: Renouveler ou améliorer le parc informatique afin que les TUIC (Technologies Usuelles de l'Information et de la Communication) soient intégrées aux apprentissages.
- Pilier 5: Développer une culture commune en apprentissage de l'art.
- Pilier 6: Apprendre à porter assistance à autrui et se protéger soi-même (premiers secours).
- Pilier 7: Développer l'autonomie et l'initiative par la pratique d'une activité physique.

Du 12 au 15 novembre aura lieu une évaluation de l'école. L'ensemble des classes recevra la visite de Mme l'Inspectrice ou d'un conseiller pédagogique.

## **5. La prise en charge de la difficulté scolaire**

Les outils sont les suivants :

- **PPRE** : Projet Personnalisé de Réussite Educative. Cela concerne les grandes difficultés. Ce projet est élaboré en collaboration entre l'enfant, les parents, les enseignants et les intervenants extérieurs.
- **RASED** : Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté. Le RASED se compose d'une psychologue scolaire et de maîtres E (enseignants spécialisés dans la difficulté scolaire). Dans la circonscription, il y a une seule psychologue scolaire. Les interventions du RASED se font selon les besoins des écoles et sur avis de Mme l'Inspectrice.
- Par ailleurs, l'infirmière scolaire passe régulièrement dans l'école pour la visite médicale des CP et des CM2.
- **APC** (Activité Pédagogique Complémentaire / Aide individualisée) : elle se tient sur une période et concerne environ 30 enfants actuellement, de la GS au CM2.

## **6. Projets annuels: activités et sorties prévues**

- Pour toutes les maternelles + le CP: Spectacle de Noël « Riri l'explorateur et la magie de Noël »
- Les 4 classes de maternelle :
  - \* Janvier - Mars: 10 séances de **percussions** + spectacle.
  - \* **Plantations au printemps + spectacle** : « La soupe d'Amédée ». La mairie préparera une parcelle de terrain, à côté des salles de sieste, pour faire un jardin.
  - \* Juin : **fabrication de chocolat**
- PS/MS x 2 + PS/GS : Visite à « **La ferme des escargots** », en lien avec un élevage d'escargots en période 2.
- GS :
  - \* **Visite du Muséum d'Histoire Naturelle** , en période 4.
  - \* Juin : Excursion **au Salève en téléphérique et fabrication de cabanes** (animation avec la Maison du Salève) (Coût: 5 000 euros, pris en charge par le Sou des Ecoles).
- CP/ CE1: Travail sur les périodes historiques (Des dinosaures au Moyen-Age).  
**4 journées à thème** : 1 journée au Muséum d'Histoire Naturelle + Maison du Salève  
+ **Voyage de 3 jours dans le Jura** avec visite du château de Joux, du Dino-Zoo et d'une grotte et course d'orientation.
- CE1/CE2: Projets culturels :
  - \* **Concert d'Aldebert**, le 18 avril (textes et chansons étudiés en classe).
  - \* **Création d'un film d'animation** avec de la pâte à modeler (5x3h avec un intervenant externe). Si possible, **sortie au festival du film d'animation** à Annecy (accès et financement à étudier).
- CE2-CM1:
  - \* Novembre - Décembre: **cycle sur les premiers secours**.
  - \* Janvier - Février: **5 jeudis de ski de fond**. Le coût total s'élève à 3 000 euros. La mairie propose une prise en charge de 2 000 euros. Les 1 000 euros restant seront pris en charge par le Sou des Ecoles.
  - \* Avril : **Spectacle** en commun avec la classe de CE1-CE2, à Château Rouge :  
« Otto, autobiographie d'un ours en peluche ». Ce spectacle permettra un travail sur l'antisémitisme.
- Classes de CM1-CM2 + CE2-CM1: Rando-Passages dans le cadre de l'USEP, pour le 70ème anniversaire de la Libération de la Haute-Savoie..
- CM1-CM2: Travail autour du tri avec intervention du Sifefage + visite d'une centrale de tri.
- Cycle **natation** au Vitam' Parc pour le cycle 2 :  
GS - CP - CP/CE1 : de Novembre à Janvier.  
GS de Mme FOLLEAS et CE1 (de Mme CHAPPAZ) + les CE2 qui n'ont pas validé le Savoir Nager : de fin Avril à Juin

**La Directrice remercie la Mairie et le Sou des Ecoles pour le soutien qu'ils ont apporté à tous les projets l'année dernière et cette année encore.**

### **Programme dans le cadre de l'USEP :**

\* Rencontres temps scolaire :

- Jeudi 10 Octobre: **Cross** sous la pluie pour le cycle 3, reporté pour le cycle 2
- **Rando-passages** sur les chemins ayant servi pendant la Seconde Guerre Mondiale pour faire passer des gens en Suisse. Sortie prévue entre le 14 et le 27 mai.
- **Course d'orientation** (cycle 2) , classes de Brigitte, Claire et Yannick
- **Athlétisme** (cycles 1,2,3)
- **Danse** (maternelle)
- **Jeux d'opposition** (cycle 2)

\* Rencontres hors temps scolaire :

- Rencontres Départementales (pour les enfants de cycles 2 et 3 ayant pris une licence USEP) : **Course longue, Passe-Neige, Passe-Montagne, Passe-Murailles.**

## **7. Equipement de l'école**

Concernant l'équipement informatique de l'école, la Directrice est en contact avec la Mairie et avec le conseiller pédagogique informatique (Eric DUBARRY) depuis le mois de juillet.

Monsieur le Maire informe que l'installation de l'équipement informatique actuel a été faite en 2007.

Un cahier des charges spécial « Informatique » existe pour les écoles depuis trois ans. La municipalité d'Archamps l'a reçu début novembre, ainsi qu'une liste du matériel conseillé. La municipalité va analyser ces documents.

Un contrat de maintenance existe avec Monsieur Olivier Jeannet.

La mairie propose d'équiper l'école avec le matériel suivant :

- 6 tablettes (Samsung Galaxy) pour l'école maternelle
- 1 chariot avec 15 ordinateurs portables pour l'école élémentaire, ce qui permet de déplacer le matériel dans les classes
- le vidéoprojecteur de la mairie peut être donné à l'école
- un écran blanc par classe (4 classes concernées)
- les 3 PC déjà en fonction restent à disposition des enseignantes
- 1 PC portable pour la direction
- un tableau interactif plus tard, peut-être, à voir selon les besoins

Le matériel sera mis en place pendant les vacances de Noël. Le coût est d'environ 15 000 euros. Un site internet pourrait être fait pour l'école, ce qui permettrait de donner des informations générales, par exemple sur les classes de découverte et sur toutes les autres activités de l'école. Projet à discuter entre enseignants.

## **8. Temps périscolaire**

La gestion informatique de la cantine a été mise en place et tout le monde en est satisfait. La facturation est maintenant commune pour la cantine, l'étude et la garderie.

## **9. Questions diverses**

- Réforme des rythmes scolaires :

Mme Lanche s'est informée auprès des communes d'Annecy, Lucinges et Saint Julien-en- Genevois pour connaître leurs horaires. Les horaires scolaires sont les suivants :

Annecy : cours de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h. Goûter, puis ateliers de 16h30 à 17h30.

Lucinges : cours de 8h30 à 12h, puis ateliers de 13h20 à 14h05, cours de 14h20 à 16h30.

Saint Julien-en-Genevois: cours de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45. Suite à cela, 2 jours par semaine, il y a des ateliers jusqu'à 17h30. Les autres jours, il y a garderie jusqu'à 16h30 ou plus tard.

Une discussion est engagée autour du mercredi et des problèmes de garde que les familles rencontreront.

Les activités proposées sont elles aussi encore à étudier. Voici les idées : *jeux de société, initiation à la musique, initiation à la danse, initiation au goût, informatique, théâtre, activités dirigées par des retraités (avec aide) comme par exemple le tricot ou la belote, activités autour de l'histoire du village ou de la région, activités de relaxation, yoga...*

Un groupe de travail sera mis en place pour décider définitivement des horaires et discuter des activités. Ce groupe sera constitué de 3 représentants de parents, 3 enseignants et 3 délégués de la municipalité. La première réunion est fixée au lundi 25 novembre à 18h à l'école.

- Compte-rendu des réunions :

Le compte-rendu du Conseil d'Ecole sera affiché aux portes de l'école.

De son côté, la mairie mettra le compte-rendu en ligne sur son site internet.

- Deuxième école à Archamps :

Un recours a été déposé mais le tribunal n'a pas encore statué.

La proposition est avancée et prête à mettre mise en place. Si tout va pour le mieux, la deuxième école devrait être terminée fin 2015.

- Sécurité :

Le passage de la route de Vovray vers le parking du Monument aux morts est dangereux. Un panneau clignotant aux heures d'entrée et de sortie d'école sera mis en place.

Une deuxième personne surveillant le passage pourrait aussi être nécessaire.

- Photocopies :

Est-il possible de faire les photocopies pour toute communication entre délégués et parents d'élève? La mairie répond par l'affirmative, le CPE peut faire ses photocopies à la mairie, tout comme les autres associations.

- Matériel, fournitures pour les classes :

Y a-t-il des besoins dans les classes en terme de jeux ou pour tout autre matériel ?

Mme Regad voudrait une rallonge pour jeux, n'ayant pas eu de budget pour les jeux lors de la création de sa classe (située dans l'ancienne bibliothèque scolaire). La mairie lui demande de lui faire parvenir une proposition chiffrée, il n'y a pas de problème à lui payer des jeux.

- La classe de CE1 de Sophie Chappaz ne partira-t-elle pas avec les classes de Yannick et Claire?

S'agissant d'un projet de classe il n'est pas possible d'intégrer les élèves uniquement à la sortie de trois jours. Cette classe partira par contre en classe découverte d'ici un an ou deux.

La séance est close à 20h30.

Archamps, le 29 novembre.

Agnès Arluison  
Parent délégué

Yannick Gal  
Directrice